

Consultation
**Plan directeur d'aménagement du site de
l'ancien Hôpital Royal Victoria et de l'Institut
Allan Memorial**

Questions pour rédiger votre opinion

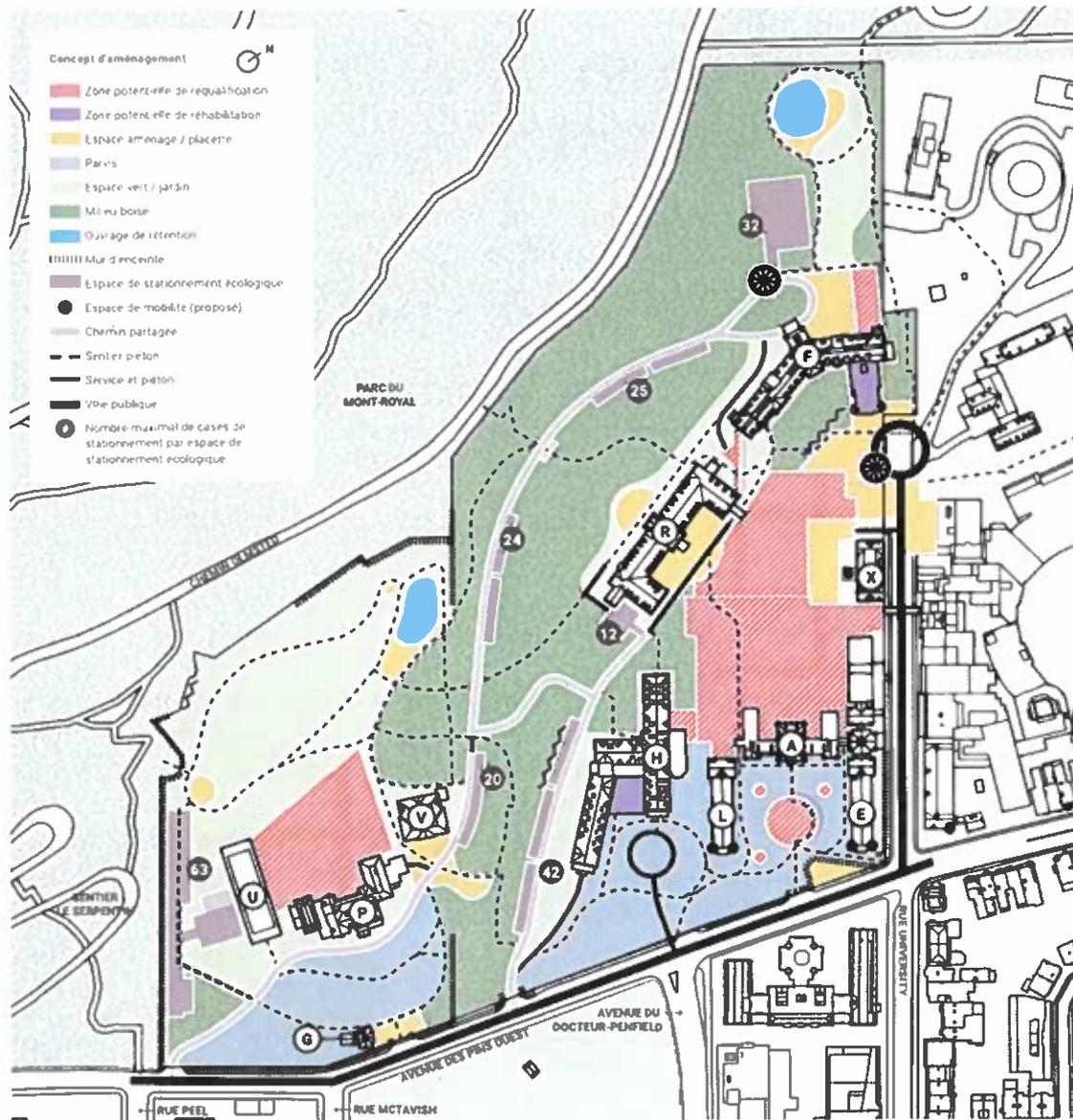
Le questionnaire qui suit fait partie du processus d'audition des opinions. Chaque commentaire sera porté à l'attention des commissaires qui les analyseront et rédigeront le rapport de consultation ainsi que les recommandations qui seront remis aux élus de la Ville de Montréal. C'est pourquoi nous vous demandons de respecter les règles de l'OCPM et de vous identifier pour que votre opinion soit prise en compte. Vos commentaires ainsi que votre nom seront publiés sur notre site Web. Vos coordonnées personnelles sont pour l'usage de l'OCPM uniquement et elles ne seront pas publiques.

SVP inscrire votre nom ici : **MARC BOURGEOIS**

Date limite de réception des questionnaires : 21 novembre 2021

Sur quoi porte la consultation ?

Le gouvernement du Québec désire, par l'entremise de la Société Québécoise des infrastructures (SQI), requalifier le site de l'ancien Hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial laissé en grande partie vacant après la construction du campus Glen du Centre universitaire de santé McGill en 2015. Le Plan directeur permet d'énoncer une vision à moyen et long terme, de même que des principes directeurs et des stratégies d'intervention. Le concept d'aménagement et les stratégies d'intervention pour le site sont présentés dans la synthèse du Plan directeur d'aménagement (doc. 3.1.1.1).



Les principes directeurs et les stratégies d'intervention du Plan directeur d'aménagement encadreront entre autres l'aménagement du projet de l'Université McGill : le Nouveau Vic. Celui-ci étant le premier projet concret pour le site.

Le contexte réglementaire

Le Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal (PPMVMR, 2009) et le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal imposent aux institutions localisées dans le site patrimonial du Mont-Royal l'élaboration d'une planification concertée. Cet encadrement municipal guide l'évolution des propriétés et la mise en valeur des patrimoines.

Pour l'élaboration du Plan directeur, cette planification concertée entre la Ville, la Société québécoise des infrastructures (SQI), le ministère de la Culture et des Communications et l'Université McGill a mené à la rédaction de deux projets de règlements et d'une entente de développement.

Le premier projet de règlement porte sur la démolition, la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments, ainsi que sur l'aménagement des espaces extérieurs sur le site de l'ancien Hôpital Royal-Victoria et de l'Institut Allan Memorial. Le deuxième projet de règlement propose de modifier l'affectation du sol ainsi que plusieurs cartes (limites de hauteur, taux d'implantation, propriétés visées, milieux naturels et espaces verts protégés) du Plan d'urbanisme et de son document complémentaire.



Donnez votre avis!

L'OCPM vous propose quelques questions ouvertes qui vous permettront de donner votre opinion, notamment sur les sujets suivants :

1. Vocation du site
2. Patrimoine architectural, paysager et culturel
3. Développement durable du site
4. Gouvernance
5. Mobilité
6. Autres opinions

Les questions suggérées sont facultatives. Vous êtes aussi invité à donner votre opinion sur tout autre sujet soulevé par les changements proposés.



Thème 1 - Vocation du site

La vision élaborée par la Société québécoise des infrastructures (SQI) pour le plan directeur de l'ancien Hôpital Royal-Victoria et de l'Institut Allan Memorial mise sur une réhabilitation du site autour des thématiques de la santé, du savoir et du bien-être. Le plan propose également de favoriser l'appropriation et l'ouverture des espaces extérieurs au grand public pour en faire un lieu de destination.

Le premier projet concret pour le site serait celui de l'Université McGill. Connu sous le nom de Nouveau Vic, le projet vise à développer la recherche axée sur le développement durable dans les domaines des sciences, de l'ingénierie et des politiques publiques. Le projet d'aménagement élaboré par l'université propose cinq stratégies :

- Un projet inclusif pour la Ville et l'université;
- La reconnaissance autochtone;
- Renforcer les vues du Mont-Royal;
- Respecter les principes du développement durable;
- La protection du patrimoine culturel.

Le projet est décrit dans la synthèse de l'Énoncé conceptuel du Projet de Nouveau Vic (doc. 3.2.1.1).

À titre indicatif, voici quelques questions pour guider votre réflexion

- Que pensez-vous de la vision de la SQI axée sur la santé, la savoir et le bien-être pour le site dans son ensemble? Concrètement, pour vous, quelle pourrait être la vocation du site en gardant en tête ces thématiques (santé, savoir et bien-être)?
- Quelles seraient selon vous les mesures à prendre afin d'assurer l'ouverture du site à la communauté?
- Que pensez-vous du projet de réaménagement proposé par l'Université McGill dans son projet le Nouveau Vic?

<i>• Tout a fait d'accord avec la vision de la SQI</i>
<i>• Peut-être ajouter intelligence artificielle</i>
<i>au projet McGill. Déjà une force de MTL</i>
<i>• Le plus d'espaces verts possible sur le nouveau site</i>
<i>accessible à pied et vélo. Piste cyclable possible</i>
<i>• Crème glacée/casse-croûte de qualité à ajouter.</i>
<i>• Ajouter une traversée au dessus de l'avenue</i>
<i>des pins pour les piétons en bois</i>



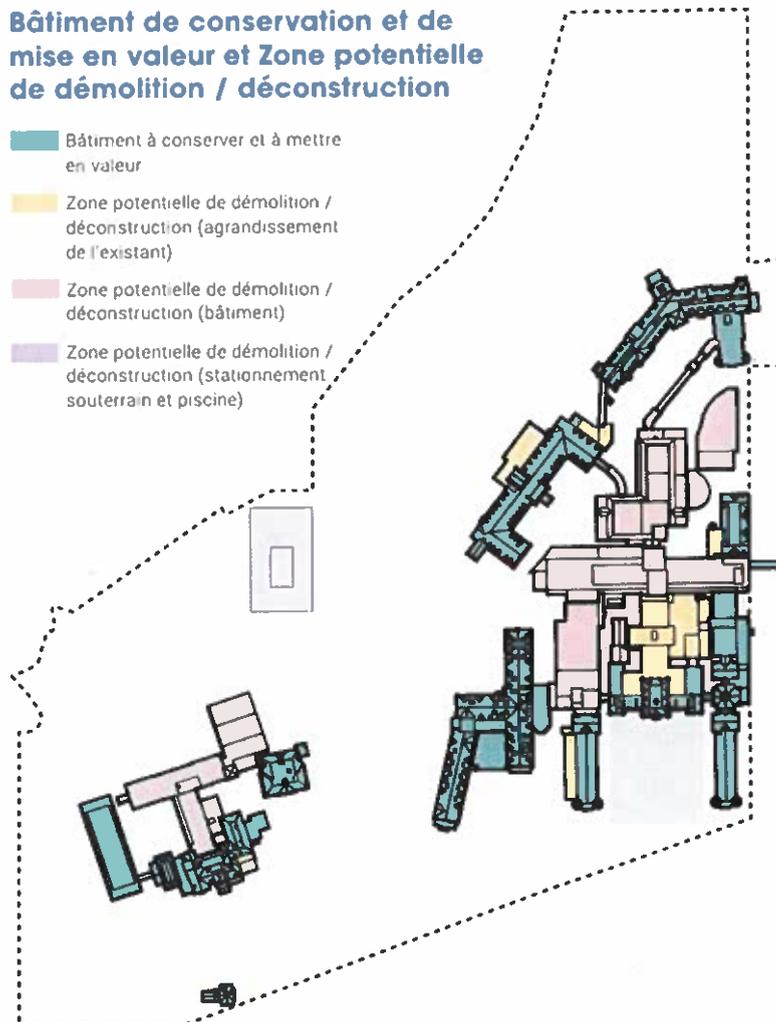
Thème 2 - Patrimoine architectural, paysager et culturel

Dans son projet de Plan directeur d'aménagement, la Société Québécoise des infrastructures (SQI) reconnaît que le site possède un fort intérêt patrimonial que ce soit à travers un angle paysager, social, architectural et historique. La SQI propose une requalification du site respectueuse de la valeur patrimoniale des constructions et aménagements existants prenant en compte leur lien entre la ville et la montagne. L'objectif est de valoriser les bâtiments existants à travers plusieurs ajouts contemporains.

La stratégie d'aménagement concernant le cadre bâti et le patrimoine est décrite à la page 11 de la synthèse du Plan directeur (doc. 3.1.1.1).

Bâtiment de conservation et de mise en valeur et Zone potentielle de démolition / déconstruction

-  Bâtiment à conserver et à mettre en valeur
-  Zone potentielle de démolition / déconstruction (agrandissement de l'existant)
-  Zone potentielle de démolition / déconstruction (bâtiment)
-  Zone potentielle de démolition / déconstruction (stationnement souterrain et piscine)



À titre indicatif, voici quelques questions pour guider votre réflexion

- Que pensez-vous de la stratégie d'aménagement proposée concernant le patrimoine?
- Selon vous, quels sont les éléments patrimoniaux du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria les plus importants et pourquoi?

• Je suis d'accord mais pas de trop nombreuses constructions contemporaines. Davantage de pierres et de briques...

• Tous les anciens édifices d'origine sont magnifiques et importants



Thème 5 - Mobilité et connectivité

Dans son projet de Plan directeur d'aménagement, la Société Québécoise des infrastructures propose des réaménagements pour créer un lieu accessible, connecté, perméable et où les déplacements sont sécuritaires et conviviaux pour tous. Il est notamment question :

- De créer des sentiers piétons qui s'inspirent des tracés historiques;
- D'aménager de nouveaux escaliers afin de s'adapter à la topographie du site;
- De créer des nouveaux liens au parc du Mont-Royal;
- De transformer les voies véhiculaires en chemins partagés;
- De réduire et de verdir les espaces de stationnement.

La stratégie de mobilité est décrite à la page 13 et le concept d'aménagement à la page 10 de la synthèse du Plan directeur d'aménagement (doc. 3.1.1.1)

